

# Le bulletin d'information de la commune de

## Lacelle - Corrèze

# LACELLE INFO

Mars  
Avril  
2023



## Édito du maire



Comme chaque année, les mois de mars et avril sont intenses pour le conseil municipal de notre commune. En effet, c'est durant cette période que nous débattons des orientations budgétaires et que nous votons le budget de l'année en cours.

Depuis 2022, notre commune a été confrontée, comme vous tous, à des difficultés économiques supplémentaires dues à la crise énergétique, aux augmentations des tarifs de l'électricité, du carburant, des fournitures et plus généralement à l'ensemble des travaux que nous engageons.

Nous devons redoubler d'attention sur nos charges de fonctionnement, prioriser nos investissements, rechercher systématiquement des subventions pour tous nos projets et poursuivre sans relâche notre plan de sobriété énergétique. L'équipe municipale est donc entièrement mobilisée pour faire face à cette situation et assurer la bonne gestion des finances de notre commune.

L'arrivée du printemps apporte avec lui la promesse de moments festifs et de convivialité grâce à la mobilisation des associations toujours aussi créatives, engagées et solidaires.

Nous sommes heureux d'annoncer la création d'une nouvelle association Lacelloise « *d'aiguilles en papotages* ». Nous sommes convaincus qu'elle sera source de rencontres chaleureuses pour les Lacellois ainsi qu'un moyen de renforcer les liens entre les membres de la communauté.

La solidarité n'a pas de frontières. La Présidente de l'association Doc4Ukraine Caroline Didier, a lancé l'opération « une mairie, un groupe électrogène » pour venir en aide aux hôpitaux, Ehpad et orphelinats ukrainiens qui subissent des coupures de courant. Si vous souhaitez apporter votre contribution en participant à l'achat d'un groupe électrogène, rapprochez-vous de la mairie qui participe à cette opération.

Mais la solidarité doit également se manifester localement. En ces temps difficiles pour nos commerçants Lacellois, il est important de marquer notre unité et notre appui. Il est formidable pour notre bourg de maintenir des commerces vivants, mais pour continuer à prospérer nous devons soutenir notre économie locale et montrer à tous que même les petites communes rurales peuvent être des moteurs formidables pour le tissu économique !

Nous pouvons aussi annoncer l'arrivée d'un nouvel artisan à Lacelle. Il s'agit de l'entreprise Habitat Pro 19 qui propose ses services en tant que peintre, menuisier... Nous lui souhaitons la bienvenue et bonne chance pour la réussite dans ses projets.

Travailler ensemble pour le bien-être de notre communauté, être solidaire les uns avec les autres, renforce ce sentiment d'appartenance, de fierté et d'attachement à notre commune de Lacelle.

Véronique Bonnet-Ténèze

## Infos municipales - dossier spécial étang municipal

Nous finalisons notre projet de **création d'un espace public de biodiversité** à la place du plan d'eau.

Lors du dernier conseil municipal du 11 mars 2023, les élus ont décidé de programmer la vidange de l'étang au mois d'avril 2024.

### - 1re étape : Effacement de l'étang (avril 2024)

Le coût des travaux pour l'effacement de l'étang s'élève à un montant HT de 67 601,00 € soit 81 121,20 € TTC. Les subventions pour l'effacement du plan d'eau viennent juste de nous être communiquées. L'une de la part de l'agence de l'eau Loire-Bretagne de 70 % et l'autre de la Région Nouvelle-Aquitaine à hauteur de 30 %, qui permettent de couvrir à **100 %** les coûts de cette première étape.

### - 2e étape : Création d'un espace public de biodiversité (septembre 2024)

Ce projet prometteur et ambitieux prévoit de nombreuses actions pour favoriser la préservation du site tout en offrant des **activités pédagogiques** et de **loisir** pour les visiteurs, notamment la création de mares, la conservation du cheminement piéton, la construction de passerelles, d'un muret en pierres sèches, de ruches...



Pour mener à bien ce projet, nous travaillons en étroite collaboration avec des partenaires motivés, notamment le service Gemapi de notre communauté de communes V2M, le conservatoire d'Espaces Naturels Nouvelle Aquitaine, le Conseil départemental de la Corrèze, le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE), la Région Nouvelle-Aquitaine, le tout en étroite liaison et coordination avec le PNR de Milleval en Limousin. Le projet consiste en la création d'un espace public de biodiversité, composé d'une mosaïque de milieux en lieu et place de la retenue d'eau et en continuité avec les espaces présents ou à créer à proximité. L'objectif est de créer des milieux complémentaires entre eux, avec des habitats propices à la reproduction de nombreuses espèces, dont les odonates et les amphibiens, et des abris pour diverses espèces ; eau courante, prairies humides, petites pièces d'eau stagnante de tailles variées, chaos rocheux, muret de pierres, boisements se côtoieront.

Les actions envisagées sur lesquelles nous avons travaillé sont de deux ordres :

**Création de mares** : les travaux consisteront en la création d'une grande mare de 840 m<sup>2</sup> et deux petites mares de 50 et 100 m<sup>2</sup> avec plantations d'hélophytes.

Le Conservatoire d'Espaces Naturels (CEN) accompagnera l'entreprise chargée des travaux de création, puis la commune dans la gestion future de ces trois mares, mais également du site dans son entièreté en collaboration avec le PNR.

Des plantations sont prévues pour la création d'habitats dans les 3 mares. Les berges seront en pente douce et permettront ainsi un habitat diversifié entre le milieu aquatique et le milieu terrestre.

**Cheminement piéton** : Les travaux consisteront également en la conservation du cheminement piéton et la pose de passerelles en remplacement des ouvrages de franchissement existants (au niveau de l'ancien système de vidange, de la queue d'étang) : deux passerelles permettront ainsi d'enjamber le ruisseau. Une dernière passerelle permettra de passer le trop-plein de la grande mare. La conservation de ce cheminement piéton artistique, commandé initialement par le Centre International d'Art et du Paysage de Vassivière, sera faite en collaboration avec les artistes-créateurs du sentier Vassivière-Utopia.

## Infos municipales - dossier spécial étang municipal (suite)

Muret en pierres sèches : La commune de Lacelle s'est positionnée pour accueillir un stage de découverte de la construction d'un muret en pierre sèche organisé par le Parc Naturel Régional. A cette occasion et en lien avec la paysagiste du PNR et le Conservatoire d'Espaces Naturels, un muret sera bâti. Le muret en pierre sèche favorise la croissance et le développement des plantes. Les anfractuosités du mur offriront un refuge à des petites espèces animales comme les reptiles.

Création et implantation de ruches : Il est encourageant de voir que des artistes locaux se sont proposé de créer des ruches en céramique pour ajouter une dimension artistique au projet.

Valorisation pédagogique : Les mares seront accessibles au public et aux scolaires à travers des visites libres ou guidées lors de manifestations (Fête de la nature, Fréquence grenouilles, observations des libellules...) par les animateurs du CEN, du PNR...

Le montant de cette 2<sup>e</sup> tranche s'élève à 83 270,00 € HT soit 99 924,00 € TTC.

La recherche de financements est encore en cours. Nous avons à ce jour trouvé des partenaires motivés et impliqués dans ce projet qui se sont déjà engagés à hauteur de 50 % du coût total des travaux. Nous continuons avec détermination nos démarches tous azimuts pour réduire encore le cout pour notre budget.

La prise en compte du bien-être des habitants de la commune est également un aspect important du projet. Nous voulons offrir aux Lacelloises et Lacellois au nouvel espace de détente et de loisirs, tout en contribuant à la préservation et à l'équilibre de notre environnement local.

### Visite d'étudiants du lycée d'Ahun

Le mardi 24 janvier dernier, la commune a eu l'honneur de recevoir une classe de BTS gestion et maîtrise de l'eau du lycée d'Ahun (Creuse) accompagnée de leurs enseignants.

L'objectif de leur visite était d'échanger sur le devenir de l'étang communal, les mises aux normes, la continuité écologique et les différents scénarios envisagés.

Cette journée d'échanges a été très fructueuse et enrichissante pour tous les participants.

La visite a débuté par une présentation générale de l'étang, de sa gestion et de son environnement. Au cours de la journée, les étudiants ont pu discuter avec les différents acteurs locaux impliqués dans la gestion de l'étang, notamment les élus, les techniciens du service Gemapi de notre communauté de communes et du Conservatoire d'Espaces naturel. Ces échanges ont permis aux étudiants de mieux comprendre les enjeux et les contraintes de la gestion de l'eau à l'échelle locale.



## Infos municipales

### Recensement

Nous tenions à remercier toutes celles et ceux qui ont participé au recensement de la population qui vient d'être effectué sur notre commune.

Merci à Amélie qui a parcouru la commune pour collecter les données auprès des habitants et a ainsi, par son travail, assuré le succès du recensement. Nous remercions également Jean-Luc Muller (conseiller municipal) pour son précieux rôle de coordinateur.



Nous vous communiquerons le bilan du recensement dès que nous parviendront les résultats.

## Infos municipales - les travaux

### Réfection du trottoir en face de la boulangerie

Comme vous aviez pu le constater, le trottoir en face de la boulangerie s'était fortement dégradé du fait du poids des camions qui s'y garaient.



La municipalité a souhaité inscrire ces travaux de réfection afin de garantir la solidité du trottoir et renforcer la sécurité des usagers, tout en prenant en compte les besoins de stationnement des personnes qui s'arrêtent pour acheter leur pain.

Pour cela, nous avons demandé l'expertise du service des routes et d'ingénierie du Département. Il était important d'évaluer les besoins en matière de stationnement des semi-remorques ou voitures et d'analyser la circulation de la route départementale très passante. Des matériaux robustes et durables ont été choisis pour supporter maintenant le poids de gros camions. Des jardinières en amont et en aval permettent de délimiter l'aire de stationnement.

Le marché a été remporté par l'entreprise Eurovia qui vient de terminer le chantier.

Le montant des travaux est de 14 854,50 HT soit 17 825,40 € TTC

La commune a bénéficié pour cela de deux subventions :

- Conseil départemental : 4 701 €
- Etat (DETR) : 6 419,25 €

### Fin des travaux sur les petits bâtiments, place de la gare

Les travaux de rénovation de la bascule et de construction d'un préau et d'un sanitaire PMR sont désormais finalisés. Ce projet a été mené par le conseil municipal dans le cadre de l'aménagement et l'embellissement du bourg.

La toiture de la **bascule** en été entièrement refaite, on s'attelle maintenant au mécanisme. En prolongement de la bascule, le **préau** permet dorénavant de répondre aux besoins des randonneurs sur le chemin de Saint-Jacques de Compostelle, les GR46 ou GR440 et les vététistes de la Corrézienne VTT.

A l'arrière du bâtiment, un **point d'eau** permet aux cyclistes de laver les vélos avant de prendre le TER à proximité ou continuer leur chemin. Outre la rénovation de la bascule et la construction du préau, de **sanitaires PMR** (personnes à mobilité réduite) ont été créés comprenant un grand lavabo, un urinoir et une toilette.



La place de la gare est désormais plus attrayante et plus fonctionnelle. Les visiteurs peuvent désormais profiter de l'ombre et des tables de pique-nique. Ils ont accès à proximité aux commerces locaux (épicerie, boulangerie) tout en bénéficiant de sanitaires modernes et accessibles. La bascule publique rénovée pourrait être transformée en boîte à livres et devenir ainsi un véritable point de convivialité pour les habitants, nous travaillons sur ce sujet.

Cette réalisation n'aurait pas été possible sans la contribution de plusieurs acteurs :

Tout d'abord, nous tenons à remercier les entreprises qui ont travaillé sur le chantier pour leur professionnalisme :

les entreprises Roubeyrie (maçonnerie), Mazaleyrat (carrelage), Gatignol (toiture et bardage), Gerbaud (électricité) et Jabet (plomberie), mais aussi Maria Liberatore, l'architecte qui a suivi le chantier et a permis de mener à bien les travaux.

## Infos municipales - les travaux (suite)

Le montant de l'opération s'élève à 36 205,74 € HT, un investissement important pour notre commune.

Nous avons pu bénéficier du soutien financier de l'état : 2638,70 € de DETR, et 5 000 € de DSIL et le Conseil départemental nous a accordé une aide de 15 799 €. Nous sommes très reconnaissants envers ces partenaires qui ont joué un rôle clé dans la réalisation de cette opération.

Nous souhaitons également exprimer notre gratitude envers l'entreprise **Gatignol**. Grâce à son généreux don de poutres de chêne, nous avons pu refaire entièrement la pesée de la bascule, dont les planches étaient dégradées et pouvaient être potentiellement dangereuses pour la sécurité des usagers.

Nous attendons avec impatience l'arrivée des visiteurs. Toutefois, il reste encore des travaux de peinture à faire.

Nous invitons donc toutes les personnes qui souhaiteraient aider la commune à se manifester auprès de la mairie. Les **travaux de peinture** seront réalisés en avril par les bénévoles lors d'un atelier participatif. Ambiance et pique-nique assurés !

Nous sommes convaincus que grâce à la solidarité de notre communauté nous pourrons mener à bien cette toute dernière étape de notre projet.



### Notre cimetière : un lieu d'émotions, d'histoire et de mémoire

Pour la commune de Lacelle, la gestion du cimetière est une priorité, c'est pourquoi elle a engagé depuis plus d'un an un état des lieux précis.

Pour maîtriser toutes les informations liées au cimetière, la mairie a dû collecter et regrouper plusieurs types de données.

Tout d'abord, Amélie en 2021 avait durant plusieurs mois travaillé sur le **1<sup>er</sup> registre** avec pour mission de localiser précisément les tombes de l'ancien cimetière.

Pour cela, un plan de gestion fiable, numéroté et numérisé a été établi, ce qui permet de retrouver facilement l'emplacement de chaque tombe.

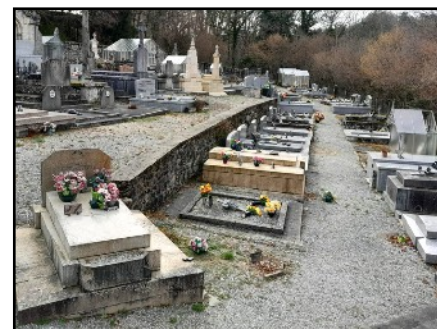
Estelle maintenant prend la suite d'Amélie et s'est concentrée sur un **2<sup>e</sup> registre** comme la réglementation nous y invite : aspect administratif de la concession, ayants droit, propriétaires des concessions et leur statut, vérification si la concession est toujours active ou si elle a été abandonnée, combien de personnes sont inhumées dans la sépulture, leur état civil, etc...

Malgré l'important travail de recherche d'Amélie et d'Estelle, il arrive que des informations manquent encore de fiabilité. Par exemple, pour certaines tombes, les noms des défunts ne sont pas connus, ou bien le nombre de personnes inhumées dans une sépulture est incertain. Certains relevés sont encore fait avec uniquement les inscriptions figurant sur les pierres tombales, mais ces informations ne sont pas toujours fiables.

C'est pourquoi la mairie fait **appel à vous les familles**, pour nous aider à compléter les informations manquantes.

Nous vous serions reconnaissants de nous communiquer le nom du propriétaire de votre concession ainsi que les noms des personnes inhumées dans le tombeau familial, avec, si possible leur date de naissance et de décès si vous les connaissez.

Cette démarche nous permettra de disposer ainsi d'une base de données beaucoup plus complète et fiable.



## Infos municipales

### Encore des problèmes à la station d'épuration !

La station d'épuration est un élément crucial pour notre infrastructure sanitaire qui nous permet de traiter efficacement les eaux usées et de protéger notre environnement.

Il est très regrettable que la station continue de se boucher malgré les informations et les alertes diffusées (en particulier dans ce bulletin) depuis plusieurs années.

Il arrive encore trop souvent que des déchets inappropriés soient jetés dans les canalisations, ce qui entraîne des dysfonctionnements majeurs à la station d'épuration et par ricochet des coûts de maintenance plus élevés à supporter par notre collectivité.

Nous en appelons donc encore une fois à votre sens des responsabilités. Il est très très important de ne pas jeter n'importe quoi dans les toilettes et les éviers. Les produits tels que **les lingettes, les tampons, les serviettes hygiéniques, les couches, des papiers jetables, les huiles de cuisine, les graisses et autres déchets solides** ne doivent jamais être jetés dans les canalisations.

Ils s'accumulent, provoquent des blocages et Loïc, notre agent communal, est obligé de passer beaucoup de temps dans un environnement néfaste pour trop souvent déboucher les canalisations.

**Merci de ne plus jeter des déchets inappropriés dans les canalisations !**



### Quoi de neuf à l'Agence Postale ?



La poste vient d'équiper l'agence d'un îlot numérique en libre-service (ordinateur + imprimante) qui vous donne un accès simplifié aux services en ligne de La Poste, mais aussi aux sites publics tels que la CAF, l'Assurance Maladie, Pôle Emploi ...

Et le petit plus est que toutes vos données personnelles et vos recherches seront supprimées une fois que vous vous déconnecterez !

#### La tablette « Ardoiz »

Pour tous ceux qui souhaitent un accès facile au numérique à la maison, la tablette Ardoiz est faite pour vous !

La poste vous propose 2 formules :

- l'achat de la tablette ou
- la location de celle-ci.

Dans les deux cas, on vous propose en option la possibilité de

l'installation et de la prise en main. Mais n'oublions pas qu'Antoine (formateur au numérique) vient 1 fois par mois en mairie et lui aussi peut vous aider !

*Estelle*

## Petites annonces

### Recherche des bouteilles à capsules

Je suis Julien, apprenti apiculteur installé sur la commune de Lacelle. Certaines personnes parmi vous ont déjà pu goûter mon miel à l'épicerie pendant le covid ou à la fête du Charivari au Mas Vallier l'an dernier.

Il y a quelques mois, j'ai commencé à faire de l'hydromel, boisson fermentée à base d'eau, de miel et de levures sauvages. J'ai repris cet hiver et souhaite augmenter ma production. N'étant pas encore assez équipé pour abreuver tous les bars des Monédières, je ne peux produire assez de boisson pour mériter que je commande une palette entière de bouteilles ! Je cherche donc à récupérer vos bouteilles, que vous pouvez déposer en l'état au pied de ce panneau. Je prendrai soin de les nettoyer et les stériliser moi-même. En espérant avoir l'occasion de vous le faire goûter cet été. Merci pour votre participation.

*Julien*

*Nous vous invitons à déposer vos bouteilles à capsules (champagne, bière...) vides dans les boîtes plastiques prévues à cet effet situées à côté des conteneurs. Cette initiative permettra à Julien de développer son activité et nous régaler ensuite avec ce nouveau breuvage artisanal.*



### Prix des lecteurs corréziens

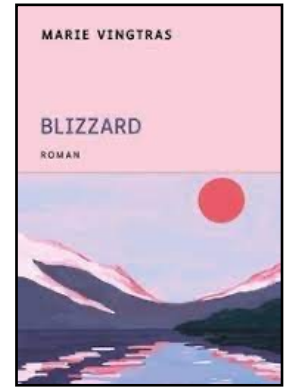
Le résultat départemental du premier tour de la sélection du prix des lecteurs corréziens a permis de déterminer les deux finalistes sur cinq ouvrages en lice.

Premier **Furies** devant **Blizzard**. Sont classés ensuite, **Le livre des heures**, **Les enfants véritables** puis **La caresse du loup**.

Le classement des lecteurs de Lacelle est quasiment le même : **Blizzard** devance **Furies**.

En Corrèze 361 votants, les médiathèques de Treignac et Juillac avec 34 votants chacune, sont les deux plus contributives.

Lacelle avec ses **26 votants** amène un souffle particulier sur notre territoire et permet ainsi une approche de la lecture sous un angle nouveau au sein de notre médiathèque de Treignac.



### Pour le deuxième tour

Vous pouvez nous rejoindre pour lire ces deux livres finalistes et participer à la désignation du lauréat. Les livres sont à votre disposition auprès de Sandra à la boulangerie ou d'Estelle à l'agence postale.

Encore bravo aux nombreux participants, ce qui pourrait permettre de délocaliser la remise du prix départemental sur notre territoire, une grande première.

Nous vous rappelons que le **club de lecture de Lacelle** se réunit **tous les premiers samedis du mois** et est ouvert à tous.

En vous souhaitant de bonnes lectures.

*Pour toutes informations Michel Legrand 06 43 01 16 09*

## Compte administratif - Bilan de l'année 2022

### Compte administratif : Bilan de l'exercice écoulé du budget principal 2022

Les élus municipaux se sont réunis samedi 11 mars pour un conseil municipal largement consacré aux questions financières et plus particulièrement à l'approbation du compte administratif de la commune pour 2022.

Le compte administratif constate le volume de titres de recettes émis et de mandats de paiement ordonnancés au cours de l'exercice 2022.

### Section d'investissement

Les investissements qui avaient été prévus en 2022 ont été réalisés et sont terminés :

- **construction du préau et des sanitaires PMR** : Réfection de la bascule, construction du préau et des sanitaires PMR :  
La commune a bénéficié de 3 subventions dont 2 de l'Etat (DETR et DSIL), et 1 subvention du Conseil Départemental (voir article en page 4)
- **achat de matériels** : la commune a acheté un godet pour transporter les matériaux (gravier, enrobé...) et une remorque plus pratique et d'une capacité plus importante pour un montant de 3 360 € HT. Nous avons bénéficié d'une subvention du Conseil départemental pour un montant de 1 344 €
- **changement de l'éclairage public en LED sur la route départementale** : le montant de cette 1re tranche de travaux s'élève à 24 090 €. La Fédération départementale d'électrification et d'énergie (FDEE19) nous a accordé une aide financière de 65 % soit 14 658,50 €, dont un reste à charge pour la commune de 8 431,50 €.
- **assainissement des fossés et réfection de la voirie du Châtain** : Le montant de cette opération s'élève à 39 484 € HT. La commune a bénéficié d'une aide financière du Conseil départemental de 13 643 €.

## L'endettement

L'année 2022 est une nouvelle année de désendettement. La dette globale recule ainsi passant de 178 K€ au 1<sup>er</sup> janvier 2022 à 149 K€ en fin d'année.

A noter que deux emprunts sur 15 ans se sont terminés en 2022 pour un total d'annuité de 8 K€.

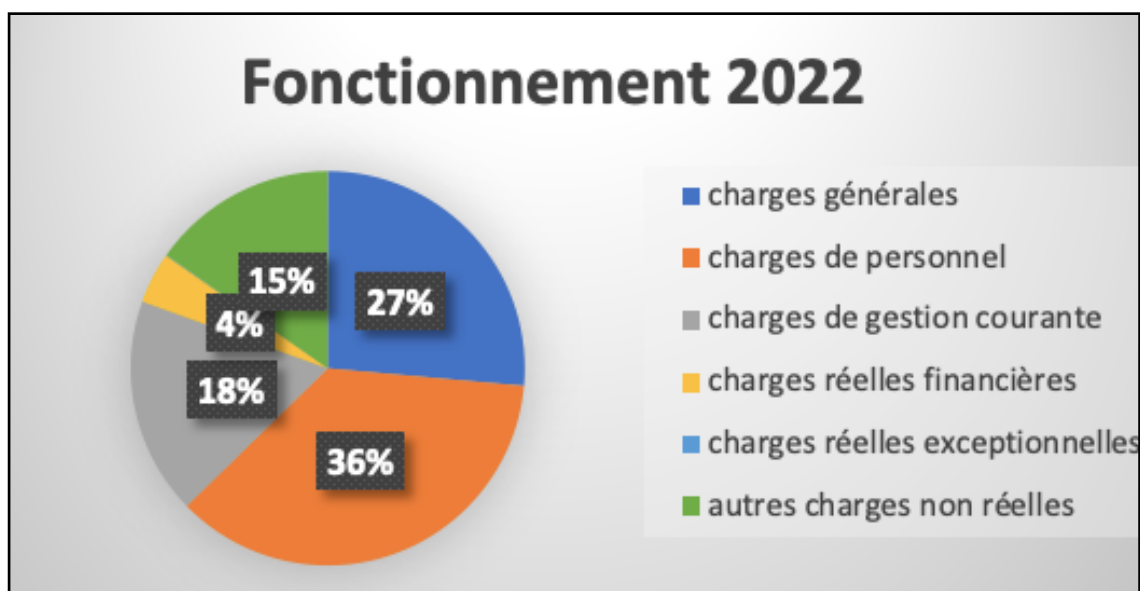
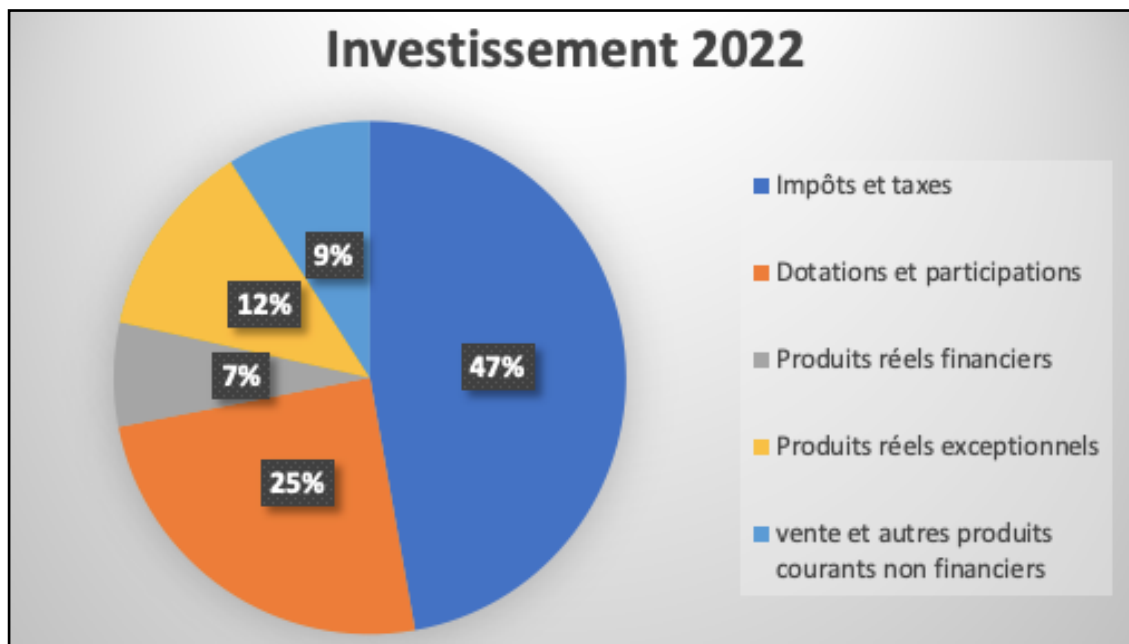
## Section de fonctionnement :

Nous avons dû en cours d'année redéfinir certaines priorités pour inclure les augmentations relatives notamment au coût de l'électricité, de l'essence et du papier par exemple.

La flambée des prix de l'électricité (+ 46%) a impacté la commune et nous avons été contraint pour maintenir le budget de mettre en place un plan de sobriété énergétique pour tenter de réduire au maximum la facture : utilisation réduite de la salle polyvalente, programmation sur les radiateurs de la mairie, coupure nocturne de l'éclairage public à 22 h, changement des néons énergivores par des LED, etc.

## Synthèse du compte administratif 2022 du budget principal

	Dépenses en €	Recettes en €
Fonctionnement	202 146,07	263 403,81
Investissement	119 624,48	88 792,73
Total des sections	321 770,55	352 196,54





## Compte administratif : Bilan de l'exercice 2022 du service des eaux

### Section Investissement

Les travaux de sectorisation ont été terminés en fin d'année. Ils ont permis la pose ou le changement de compteurs et l'installation de nouvelles vannes ainsi que la rénovation des canalisations et des vannes plus anciennes.

Les travaux sur la rénovation et la sécurisation des ouvrages (réservoir, château d'eau) qui avaient été programmés ont pris du retard et seront inscrits au budget 2023.

### Section fonctionnement

L'augmentation du coût de l'électricité a eu également un impact sur le budget de l'eau en raison du fonctionnement des pompes à eau qui permet la distribution de l'eau dans les foyers. Mais également, la mise en route régulière des forages pour contrôler la bonne marche des installations.

## Synthèse du compte administratif 2022 du service des eaux

	Dépenses en €	Recettes en €
Fonctionnement	42 405,65	38 998,65
Investissement	13 813,92	22 971,16
Total des sections	56 219,57	61 969,81

**Le Conseil municipal a approuvé à l'unanimité les comptes administratifs du budget principal et du service des eaux**

## Les nouvelles des associations

### Une nouvelle association est née à Lacelle !

Une nouvelle association est née. **D'aiguilles en papotages** voit le jour sur les communes de Lacelle et de l'Église-aux-Bois.

La gouvernance de l'association est collégiale, mais pour des raisons de facilité de gestion un bureau a été élu. Le bureau se compose donc d'une présidente **Ketsia Lindores**, d'une trésorière **Marcelle Cloup** et d'une secrétaire **Geneviève Carroy**. **Marie-Madeleine Boinot** a été désignée Présidente d'honneur pour son dévouement au service du monde associatif.



Actuellement l'activité principale et hebdomadaire de l'association c'est les retrouvailles des membres le lundi après-midi à 14h30 au sous-sol de la salle polyvalente de Lacelle et comme son nom l'indique nous nous retrouvons bien pour papoter avec nos aiguilles... Nous venons avec notre crochet, notre tricot, de la broderie, canevass et autres travaux manuels et parfois rien...et passons un moment convivial.

Nous avons l'ambition dans un proche avenir d'organiser de nouvelles activités et des événements culturels...d'exister tout simplement auprès de vous et avec vous !

La porte est ouverte, vous serez les bienvenus pour nous rejoindre le lundi après-midi.

*Ketsia Lindores - Présidente*

## Les nouvelles des associations (suite)

### Comité des Fêtes de Lacelle

**Dimanche 2 avril 2023, Rendez-vous à 12 heures à la salle polyvalente de Lacelle**

#### Couscous Poulet, Merguez, Boulettes

Le mot « couscous » nous viendrait d'abord du bruit "keskes" (en arabe maghrébin), que produit la graine de semoule lorsqu'elle est passée au tamis. Malheureusement, ce mot pour un bruit caractéristique est également utilisé comme technique de drague urbaine. Mais revenons à nos moutons.

Le couscous côté cuisine est, d'une part, la semoule de blé dur préparée à l'huile d'olive (un des aliments de base traditionnel de la cuisine des pays du Maghreb) et d'autre part, une spécialité culinaire issue de la cuisine berbère, à base de couscous, de légumes, d'épices, d'huile d'olive et de viande (rouge ou de volaille) ou de poisson.

Il est, avec le tajine (dérivé comme le « tian » provençal du mot grec « téganon », qui veut dire « plat en terre », c'est-à-dire cuit en argile), l'un des plats emblématiques de la cuisine africaine et du régime méditerranéen, cuisinés selon de multiples déclinaisons régionales et culturelles locales.

À propos de « cuisine locale » : ce repas auquel vous êtes cordialement invités sera préparé à la manière Lacelloise, par les bénévoles du Comité de Fêtes et de Lacelle. Cette spécialité vous est proposée selon deux formules : viande-légumes (poulet, merguez et boulettes) ou légumes du couscous pour les végétariens – vous voyez que l'on ne se donne pas de limites à l'imagination !

On vous accueillera à midi dans la salle polyvalente avec un apéro gourmand maison offert par le Comité des fêtes, puis le plat de résistance et enfin les desserts maison et le café. **Le prix du repas est de 15 € pour les adultes et de 8 € pour les enfants de moins de 12 ans.** Et si vous apportez la bonne humeur, nous vous garantissons une ambiance du tonnerre !

Néanmoins, puisque les places sont limitées, ils n'en restent plus beaucoup... merci dès maintenant de réserver au 06.13.89.38.21.

**Au plaisir de vous voir dimanche 2 avril à midi dans la Salle polyvalente !**

Hans Brockhaus - Président du CFDL

**QUAND :**  
Dimanche  
2 avril 2023  
à 12 heures

**OÙ :**  
À la Salle polyvalente de Lacelle



**Couscous Poulet  
Merguez Boulettes**

**Prix par personne :**  
Adultes 15€  
Enfants <12 ans 8€

**Sur réservation (avant le 27 mars)**  
Tel.: 0613893821

**MENU**

- ⇒ Apéro gourmand maison (offert)
- ⇒ Couscous (aussi végétarien)
- ⇒ Dessert maison
- ⇒ Café
- ... et l'ambiance !!
- (Boissons non comprises)

### LES EVENEMENTS DU MOIS D'AVRIL À NOTER SUR VOTRE AGENDA

<b>A V R I L</b>	Samedi 2 avril	12 h 00	Salle polyvalente de Lacelle	Repas couscous organisé par les bénévoles de Lacelle
	Samedi 8 avril	17 h 00	Eglise de Lacelle	Concert de Paolo Gauthier - chanteur, guitariste, percussionniste
	Jeudi 13 avril	15 h 00	Mairie de Lacelle	Cours informatique
	Dimanche 30 avril	10 h 00	Mairie de Lacelle	Défilé aux monuments aux morts. Journée nationale du souvenir de la Déportation